

L'ancien **banquier** riziculteur s'explique



Son portrait présenté dans Grain de sel 13 a intéressé plus d'un lecteur. Après un premier échec dans la riziculture, Nabi n'a pas renoncé à ses rêves. Notre correspondant a voulu en savoir plus.

La concession de Nabi Issa Coulibaly comprend neuf pièces sur deux bâtiment en banco où vivent sa famille et deux ouvriers, plus un grand magasin où sont entreposés divers outils aratoires. Un peu plus au nord, au bord d'un canal d'irrigation, se trouve un bateau de 30 tonnes qui attend un moteur depuis plusieurs années. Nabi l'avait acheté dans le cadre d'un ambitieux projet de transport de passagers et marchandises sur les canaux reliant les villages de l'Office du Niger. Au sud, son domaine de 30 hectares ; à l'est un étang piscicole et enfin à 50 mètres de la cour, une petite maison en ruine : la boutique où l'un de ses fils devait vendre des produits de première nécessité.

Suant sous un soleil de plomb, Nabi et ses deux manœuvres préparent les pépinières de riz pour la nouvelle campagne. Jovial, l'homme n'a rien perdu de sa vivacité ; son échec l'a au contraire galvanisé. Il pense réussir cette fois-ci son pari, lui qui a connu le climatiseur et qui fut pendant longtemps, une des personnalités les plus enviées de Niono.

Quelle est la principale cause de votre échec ?

Nabi : Le manque d'argent pour acheter des engrais. Depuis l'accident de mon tracteur je me suis retrouvé complètement démuné. Au Mali, les tracteurs ne sont pas assurés.

La première année lorsque vous aviez encore votre tracteur, vous aviez de l'argent

Nabi : Oui. Au départ j'avais réussi. La preuve, lorsque j'allais vendre mon riz à Nara, à chaque voyage je ramenaient beaucoup d'argent. J'investissais ces sommes dans mon projet qui comportait plusieurs volets en plus de la culture du riz : aviculture, pisciculture, embouche bovine, transport fluvial et petit commerce.

Pourquoi tant d'activités à la fois ? Cette façon de faire n'est-elle pas cause de votre échec ?

Nabi : Oui peut-être. Certains techniciens m'ont fait la remarque. J'étais très ambitieux. Si c'était à refaire, je me contenterais d'une superficie plus petite, facile à maîtriser et ne disperserais pas mes efforts.

Quelles étaient les conditions d'attribution de vos 30 hectares par l'Office du Niger ?

Nabi : Il n'y avait pas de conditions particulières. J'ai fait ma demande au directeur de l'Office du Niger. Elle a été accordée. La partie qui m'a été attribuée n'était pas bien aménagée. Le PDG ne l'aurait pas attribuée à un paysan sans moyens. Moi j'en avais suffisamment par rapport aux autres. L'aménagement m'a d'ailleurs coûté une fortune.

Donc il n'y avait pas de compte prévisionnel d'exploitation ?

Nabi : Non, à l'Office du Niger à ma connaissance les exploitants agricoles n'établissent pas de comptes prévisionnels d'exploitation. Mais moi j'avais mis en place une comptabilité pour mieux gérer mon projet.

Pourriez-vous nous parler de vos coûts d'investissement jusqu'à l'accident du tracteur ?

Nabi : Le tout m'a coûté la coquette somme de 17 millions de francs CFA représentant toutes mes économies de ma carrière de banquier, plus ce que j'ai gagné de la vente de mon riz sur les deux premières campagnes et un prêt de la Banque Nationale de Développement Agricole.

Vous continuez à faire du riz ?

Nabi : Oui, mais presque sans engrais. Les rendements sont médiocres. Pas plus de 2 tonnes à l'hectare.

Vous avez tendance à généraliser votre cas pour expliquer votre échec. Pourquoi ?

Nabi : Mon cas n'est pas tellement différent de celui des autres paysans. Sans crédit adapté, pas de production. Vous savez, l'agriculture comporte beaucoup d'aléas. Il faut qu'on en tienne compte. En cas de problème il n'existe aucune structure de sauvetage d'un producteur endetté. Il y a aussi le paiement de la redevance d'eau à l'Office du Niger : 53 000 F par hectare et par an. Le non paiement de cette redevance entraîne le retrait de la parcelle. Quand on ne produit pas assez, naturellement on s'appauvrit.

Que faire pour remettre votre projet sur les rails ?

Nabi : Il me faudrait un prêt de sauvetage de l'ordre de 2 à 3 millions de francs. J'achèterai des boeufs de labour, des engrais pour relancer mes activités. Les années de privation m'ont donné assez d'expérience surtout en matière de gestion et d'encadrement de projet.

Pourquoi les groupements sont-ils tous endettés à l'Office du Niger ?

Nabi : Chaque fois qu'il y a un accident, une insuffisance de production, les crédits ne sont pas remboursés. Or il n'y a pas de nouveaux crédits avant le remboursement des arriérés. S'il n'y a pas de crédit, il n'y a pas d'engrais. Sans engrais pas de production. C'est un cercle vicieux. J'ai la chance d'avoir une petite pension de retraite.

Un spécialiste malgache dit que vous auriez besoin d'un crédit intégré (labour, engrais élevage), à moyen terme.

Nabi : J'ai lu dans *Grain de Sel 14* ce que dit cet ami malgache à propos de mon échec. Je le remercie beaucoup. Il a parfaitement raison. Je profite de l'occasion pour lancer un appel à l'Inter-Réseaux et à tous ceux qui s'intéressent au monde rural pour organiser une rencontre internationale sur le crédit en milieu rural. Leurs propositions permettront peut-être de relancer l'agriculture africaine qui régresse au lieu de progresser. Nos paysans ont besoin d'aide en matière de crédit, de gestion et d'organisation. ■

F. Sinaba